

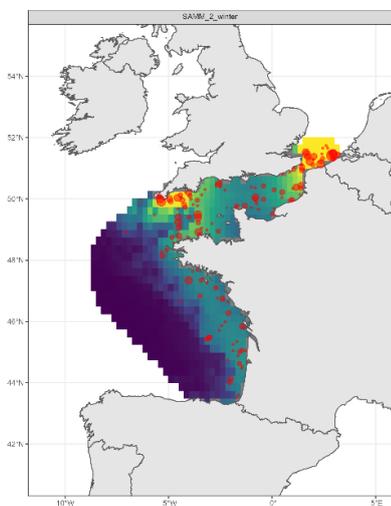


Campagnes SAMM : Quels changements à 10 ans d'intervalle

Au cours de l'hiver 2021, le cycle II des campagnes SAMM en Manche et Atlantique a permis de dresser un nouvel état des lieux de la distribution et de l'abondance de la mégafaune marine, 10 ans après le 1^{er} cycle. Les résultats mettent en évidence des changements pour de nombreuses espèces ou groupes d'espèces. Toutefois, leur interprétation demande de la prudence en raison de la variabilité chez ces espèces mobiles à des échelles plus larges. Le marsouin commun, le grand dauphin et les petits delphininés (Dauphin commun/D. bleu et blanc) sont les cétacés les plus abondants en Manche comme en Atlantique. Entre les deux cycles, les abondances totales sont stables mais leur distribution semble plus étendue. La distribution du petit rorqual et des baleines à bec semble également plus étendue sur le cycle II. Enfin, au sein du groupe des globicéphalinés un contraste important apparaît entre les deux cycles. En effet, les densités de dauphin de Risso sont beaucoup plus élevées sur le 2nd cycle, alors que celles de globicéphale noir ont chuté de manière significative.

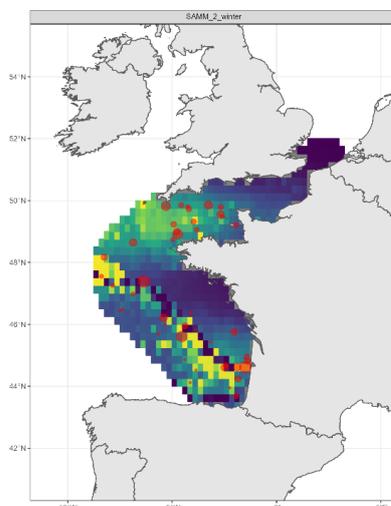
Globalement, la fréquentation des eaux françaises (étendues) par les cétacés ne semble pas décroître, sauf pour le globicéphale noir. Les augmentations ou diminutions perceptibles pour certaines espèces/groupes ne relèvent pas forcément d'un changement de la taille des populations de cétacés mais peuvent refléter d'une fréquentation différente de la zone, en raison par exemple de changements de distribution à plus large échelle spatiale. Cette nouvelle campagne SAMM confirme l'importance de la zone Manche-Atlantique, couverte par SAMM, pour de nombreuses espèces de cétacés et en particulier les espèces de petits cétacés (marsouin et dauphins) utilisant le plateau continental en période hivernal.

Rapport SAMM II : https://www.observatoire-pelagis.cnrs.fr/wp-content/uploads/2022/09/RapportFinal_SAMM_20220719.pdf



Observation (ind)
● 5
● 10
● 15
● 20

Densité prédite (ind/km²)
0.3
0.2
0.1



Densité prédite (ind/km²)
0.10
0.05

Observation (ind)
● 10
● 20
● 30

Distribution du marsouin commun à gauche et du grand dauphin à droite (modèle et observations) au cours de SAMM II 2021

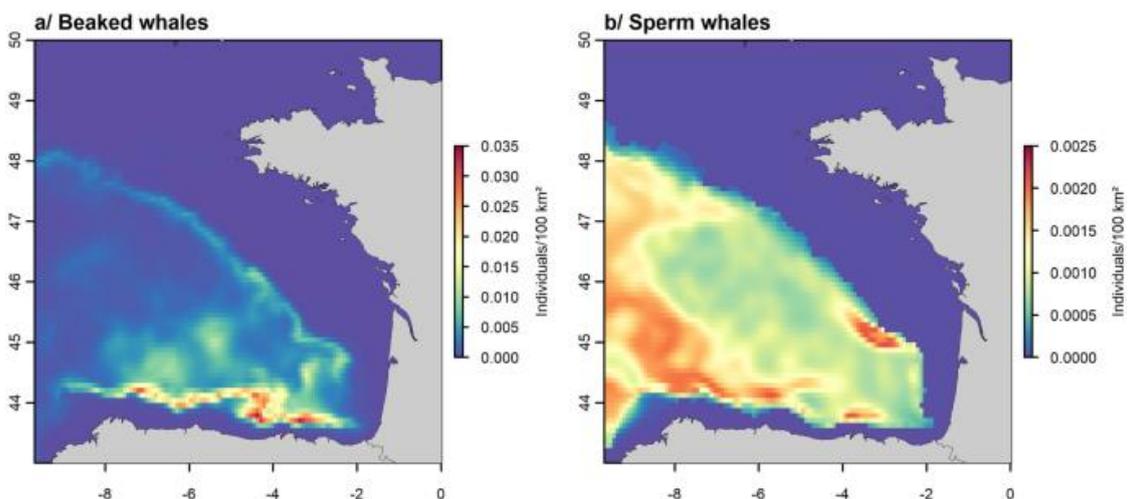


Les variables environnementales en profondeur expliquent mieux les préférences d'habitat des cachalots que celles des baleines à bec dans le golfe de Gascogne

Les variables environnementales de surface comme la température, les courants, les tourbillons, sont couramment utilisées pour caractériser les habitats des cétacés dans les modèles de distribution des espèces. En effet, ces variables sont des prédicteurs indirects de la distribution des proies en surface. Pour les espèces océaniques qui passent beaucoup de temps en profondeur, comme les cétacés grands plongeurs (baleines à bec et cachalots), les variables de surface peuvent ne pas être pertinentes pour prédire la distribution en profondeur des proies sur lesquelles ils se nourrissent.

L'objectif de notre étude était donc d'identifier si des variables environnementales caractérisant les masses d'eau en profondeur permettraient de mieux prédire la distribution de ces grands plongeurs que des variables de surface. Nous avons combiné des variables statiques (profondeur, pente) et des variables dynamiques (température, courants) intégrées sur différentes classes de profondeur de la colonne d'eau dans des modèles statistiques pour prédire la distribution des baleines à bec et des cachalots dans le golfe de Gascogne. Bien que les plus fortes densités aient été prédites au niveau du talus continental et des canyons pour les deux taxons, les distributions étaient différentes et les variables qui expliquaient ces distributions différaient. Les variables les plus importantes pour les baleines à bec étaient des variables statiques et des variables dynamiques de surface et subsurface, alors que pour les cachalots, c'étaient des variables de surface et de profondeur.

Cela pourrait suggérer des différences dans les stratégies de recherche de nourriture et dans les proies ciblées entre les deux taxons. Une utilisation plus automatique de variables décrivant les couches profondes permettrait de mieux comprendre la distribution des espèces océaniques et de mieux planifier les activités humaines dans ces habitats.



Densités relatives prédites pour les baleines à bec (a) et les cachalots (b). Ces densités ont été obtenues à partir des modèles utilisant les quatre variables les plus importantes pour chaque taxon.

Article disponible ici : <https://www.nature.com/articles/s41598-022-13546-x#citeas>



Où en est-on des procédures judiciaires qui visent la France au sujet des captures de dauphins ?

Suite à la plainte de 26 ONGs auprès de la Commission Européenne (CE), cette dernière a demandé un avis au Conseil International d'Exploration de la Mer (CIEM). Ce dernier a conclu en mai 2020 que la situation du dauphin commun dans le golfe de Gascogne nécessitait la prise de mesure de réduction des captures, et a proposé un certain nombre de scénarios de fermeture de pêche. A la suite de cet avis, la Commission a mis la France en demeure (parmi d'autres Etats Membres pour non-respect de la directive Habitats) de prendre des mesures adaptées. Le 15 juillet 2022, la CE émettait un avis motivé demandant instamment à la France et à l'Espagne de prendre des mesures pour réduire les prises accessoires de cétacés. Il pourrait conduire à une saisie de la Cours de justice de l'Union Européenne, si aucune mesure n'était prise dans un délai de deux mois. La CE a estimé que ces pays n'ont pas pris les mesures suffisantes. A l'automne 2022, le CIEM a vérifié la validité des scénarios de fermeture proposés en 2020 et a testé leur efficacité à réduire les captures avec les dernières données disponibles (2019-2021). Comme en 2020, le CIEM a conclu que seules des fermetures de pêche de 8 semaines minimum pouvaient entraîner une réduction de captures significative. En février 2023, la CE a publié son plan d'action pour les océans, qui stipulait que notamment la France devait prendre des mesures pour réduire les captures



Crédit : Pelagis



de dauphins communs d'ici la fin 2023. Enfin, suite à la plainte de 3 ONGs auprès du Conseil d'Etat, ce dernier a ordonné à l'Etat, le 20 mars 2023, de prendre des mesures de fermeture de la pêche appropriées sous six mois, en complément des dispositifs de dissuasion acoustique », entraînant une série de protestations de la part des professionnels de la pêche. Le secrétaire d'Etat chargé de la Mer s'est dit « solidaire de l'esprit du mouvement » et a promis de « renforcer le travail collectif pour continuer à porter le combat auprès de la CE ». Pour en savoir plus :

<https://doi.org/10.17895/ices.pub.21940337> et

https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/system/files/2023-02/COM-2023-102_en.pdf

PORTRAIT DU RNE



Flavie Rouet et Emilie Privat

Service Espaces Naturels de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron

En tant que techniciennes, nous travaillons ensemble au sein du service Espaces Naturels de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron. En 2019, nous avons décidé de devenir correspondantes pour le RNE. Nous suivons les échouages qui se produisent sur la partie nord de l'île. Ce choix est né de notre constat de l'augmentation du nombre sur nos côtes et de notre volonté de documenter ces événements et d'agir pour leur prévention. Grâce à notre proximité géographique avec l'Observatoire Pelagis, nous avons eu la chance d'être formées directement sur le terrain, ce qui nous a rapidement permis de gagner en autonomie. Nous sommes présentes sur le littoral pour différentes raisons, telles que la protection des dunes, la réalisation de diagnostics, les suivis naturalistes (notamment des espèces comme les gravelots à collier interrompu, les limicoles côtiers, la flore et les habitats dunaires...) et la sensibilisation des pêcheurs à pied. Cette mission de correspondantes pour le RNE s'est ainsi naturellement ajoutée à notre travail quotidien et il est important de reconnaître que notre mission n'est pas toujours facile. Les échouages multiples que nous avons connus ces dernières années ont mis notre moral à rude épreuve. Parmi nos moments les plus marquants, le sauvetage d'un jeune dauphin commun l'été 2022, grâce à l'aide précieuse des agents du Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis et de leurs moyens nautiques, nous avons eu la chance de participer à un renflouage réussi. C'est un moment inoubliable ! Le retour des jeunes phoques gris sur nos côtes en hiver est toujours l'occasion de belles observations. Parfois, ces animaux ont besoin d'être transférés dans des centres de soins. Ces sauvetages quand ils sont réussis sont de petites victoires qui permettent de maintenir la motivation. Notre participation au RNE a suscité des vocations parmi nos collègues. Cette année, deux d'entre eux auront l'opportunité de suivre la formation et de rejoindre le réseau. Une super nouvelle pour nous ! Des renforts pour prendre les appels intempestifs de Pelagis le vendredi soir à 17h pour examiner une carcasse à l'odeur douteuse... on appelle ça le bizutage non ?



Cet hiver, de nouveaux épisodes de mortalité de cétacés, intenses et sans précédent, ont touché la façade Atlantique. En 3 mois, le RNE a recensé environ 1 380 petits cétacés sur les côtes atlantiques et 70 sur les côtes de la Manche.

<https://www.observatoire-pelagis.cnrs.fr/second-episode-intense-de-mortalite-de-dauphins-communs-au-cours-de-cet-hiver/>

Le sud de la côte atlantique est souvent le terrain d'échouages d'espèces dites de « grands plongeurs ». L'année dernière, un Mésoplodon de True y était observé échouer pour la première fois et cet hiver un mésoplodon de Gervais identifier pour la seconde fois. <https://www.observatoire-pelagis.cnrs.fr/nouvel-echouage-dune-baleine-a-bec-rare-sur-la-cote-atlantique/>



OBSERVATOIRE, RECHERCHE & MAMMIFERES MARINS – ISSN : 2118-349X

Rédaction : Dars C. - Peltier H. - Van Canneyt O. - Virgili A.

Crédits photographiques : Beaudry B. - Hervé L. - Tondou N. - Observatoire Pelagis

Retrouvez ce bulletin et l'actualité de l'Observatoire Pelagis sur www.observatoire-pelagis.cnrs.fr